



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue du renouvellement et de l'extension de la sablière de La Ville Caro sur les communes de Mauron (56430) et Illifaut (22230), de l'exploitation d'installations fixes de broyage-criblage et lavage de sables, et du remblayage partiel des bassins de décantation des boues, sera ouverte du 8 décembre 2014 au 10 janvier 2015 inclus (12h00) dans les mairies de Mauron et Illifaut. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie de Mauron (siège de l'enquête) au nom du commissaire-enquêteur.

L'avis de l'autorité environnementale est consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan et dans les Côtes d'Armor.

Ce projet est présenté par M. Jean-Yves Mercier, directeur général de la société Lafarge Granulats France. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'étude AXE - agence de Lorient (02.97.89.65.50).

Sont désignés par Mme la présidente du tribunal administratif, M. François BOLLOCH (Cadre commercial en retraite) et M. Christian ROBERT (chargé d'études et formateur en droit rural et droit des entreprises en difficultés), respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Monsieur François BOLLOCH se tiendra à la disposition du public dans les mairies de MAURON et ILLIFAUT :

- Lundi 8 décembre 2014 de 9h à 12h (mairie de Mauron)
- Jeudi 18 décembre 2014 de 14h à 17h (mairie d'Illifaut)
- Mardi 23 décembre 2014 de 14h à 17h (mairie de Mauron)
- Mardi 30 décembre 2014 de 14h à 17h (mairie d'Illifaut)
- Samedi 10 janvier 2015 de 9h à 12h (mairie de Mauron)

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairies de MAURON et ILLIFAUT du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et dans les Côtes d'Armor ([www.cotes-darmor.pref.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr))